

« Est-il permis de payer l'impôt à César ? »

Notre Evangile du jour commence comme une banale question de théologie morale : la question de l'impôt et de sa légitimité. Mais heureusement pour le prédicateur, les implications soulevées par notre passage dépassent de très loin ce sujet à vrai dire assez facile à traiter, puisque on lit au §2240 du CEC : « La soumission à l'autorité... exige moralement le paiement des impôts... », affirmation qui s'appuie sur Rm 13, 7 : « Rendez à tous ce qui leur est dû : à qui l'impôt, l'impôt; à qui les taxes, les taxes; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur. » »

Non bien-sûr, il en va ici plus fondamentalement du rapport entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : de leur distinction et de leur articulation. Nous n'aborderons pas en détail de la royauté du Christ, thème déjà évoqué il y a deux semaines à propos du rôle des chrétientés européennes dans la victoire de Lépante, et que la fête de dimanche prochain (Christ Roi) nous invitera à explorer d'une manière plus approfondie. Nous nous contenterons pour cette fois de montrer la distinction et l'articulation des deux pouvoirs, pour finalement en tirer quelques considérations pour notre vie morale et spirituelle.

En guise de préambule : l'évangéliste précise que la question est posée comme un piège à Jésus : c'est dire que le thème lui-même est piégé. En outre, si les pharisiens sont à l'initiative, ils collaborent avec les « Hérodiens » : les partisans d'Hérode. Cette alliance de circonstance et contre-nature nous indique déjà en filigrane quels sont les deux écueils que la position de Jésus s'apprête à éviter en dessinant entre eux une ligne de crête. En effet, les juifs s'attendent que ce que NS réponde à la question : « faut-il payer l'impôt à César », soit « oui », soit « non » (et quoi de plus normal de la part de Quelqu'un qui a dit par ailleurs : « que votre oui soit oui et votre non soit non » (Mt 5, 37). Or, s'il dit oui : les Pharisiens jubileront, puisqu'ils tiennent que tout pouvoir politique est illégitime pour peu qu'il ne repose pas sur l'application intégrale et exclusive de la Loi de Moïse : ainsi, les Pharisiens, s'ils disent attendre la venue du Messie issu de David, sont au fond davantage nostalgiques de la théocratie qui caractérisait les premiers siècles de l'histoire d'Israël en Terre Sainte. Et s'il dit « non », ce sont les Hérodiens qui jubileront, parce qu'ils auront gagné le droit (pensent-ils) de mettre le Nazaréen aux arrêts pour sédition, eux qui sont les affidés d'un roitelet non juif (Hérode est Iduméen, c'est-à-dire descendant d'Esäü), pécheur public et régnant par le seul bon vouloir, justement de « César ». Il faut noter que cette alliance contre-nature se confirmera lors de la Passion, puisque la foule des juifs manipulée par les prêtres et les pharisiens répondra à Pilate voulant libérer Jésus : « Nous n'avons d'autres rois que César. » Alors, payer l'impôt à César oui, ou non ? Que faut-il penser de cette alternative ?

Tout d'abord : contre les Pharisiens : la royauté du Christ n'est pas de ce monde. Voilà l'enseignement de NS face à Pilate qui peine à comprendre la nature d'une telle autorité. Nous relirons ce texte dimanche prochain. La royauté du Christ est avant tout spirituelle. Cette autorité spirituelle s'exerce de droit sur les âmes de tous les hommes, que Dieu appelle à la sainteté. Elle s'exerce de fait sur les membres de l'Eglise, qui sont soumis

aux pasteurs légitimes institués par Dieu (pour autant évidemment que ces chrétiens soient effectivement dociles, ce qui est un autre problème). La conséquence de cette autorité spirituelle est l'existence d'un pouvoir d'obligation et d'interdiction, exercé par la hiérarchie de l'Eglise au nom de Dieu et conforme aux prérogatives données par Jésus à Pierre : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux: et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux." (Mt 16, 17-19). Ce pouvoir prend différentes formes : juridiques avec le droit canonique ; pénal avec la répression des délits, disciplinaire, etc. Mais on reste là dans le domaine propre à l'Eglise, qui n'est pas la gestion des affaires temporelles. Le bien commun politique n'est pas d'abord finalisé par la vocation surnaturelle de l'homme. Il vise la vie bonne et juste dans la Cité, et non les fins dernières supra-temporelles de l'homme. Le vice de la conception théocratique du pouvoir politique, c'est au fond de verser dans une conception millénariste du pouvoir politique : pour peu qu'il s'exerce depuis l'Eglise, ou bien même simplement avec l'onction de l'Eglise, le pouvoir politique pourrait résoudre tous les problèmes de l'homme, à commencer par les plus fondamentaux. Non, chers fidèles, le salut ne viendra pas de la prochaine élection présidentielle : il viendra du Christ, qui exerce sa royauté en siégeant à la droite du Père depuis l'Ascension, et reviendra pour la consommation des siècles, mais n'est pas – jusqu'à preuve du contraire – candidat à l'élection présidentielle ni même à la succession des Bourbons ou des Orléans.

Voilà pour les pharisiens. Quid de l'autre camp en présence, les Hérodiens, ancêtres si vous voulez du petit Père Combe et des laïcistes actuels ? Le temporel et le spirituel n'ont-ils vraiment rien à voir ? La religion n'est-elle pas l'affaire d'un choix exclusivement privé, qui n'engage en rien le vivre-ensemble dans un espace public forcément neutre de toute référence à la transcendance ? Eh bien non, tel n'est pas là non-plus l'enseignement de l'Eglise. Tout d'abord, la saine distinction des pouvoirs n'exclue pas leur reconnaissance réciproque : de même que l'Eglise reconnaît l'autorité de l'Etat dans sa sphère propre, de même l'Etat se doit-il de reconnaître l'Eglise, son droit à exercer sa mission, son autorité dans le domaine morale et spirituel, sans laquelle le bien commun – même temporel – ne peut être accompli intégralement : pour vivre d'une manière vraiment humaine, l'homme a besoin des lumières de la Révélation et de la raison dont l'Eglise est le dépositaire. Mettez cette lumière sous le boisseau du laïcisme, et les citoyens s'en iront ailleurs chercher le guide qui leur manque – chez celui, justement, qui inspire des lois telles que l'euthanasie, l'avortement ou encore la dénaturation du mariage et de la filiation. « Qui n'est pas avec moi est contre moi » (Mt 12, 30) : ceci vaut aussi des corps politiques, dont on voit bien à travers les exemples que l'histoire nous présente, qu'il y en a peu dont la neutralité ne penche pas soit en faveur, soit en défaveur des chrétiens : l'utopie libérale de « l'Eglise libre dans un Etat libre » (Montalembert) est semble-t-il des plus précaires. Or, l'homme a besoin que les lumières de l'Eglise lui soient pleinement accessibles : il en a besoin car sa raison est blessée par le péché originel, blessure qui lui rend plus difficile l'accès au bien moral et spirituel véritable. Il en a besoin, car à cause de ce péché, il doit recevoir le salut, qui comme on l'a dit, ne peut venir que du Ciel.

Quelles leçons tirer de tout cela ? Outre que NSJ ne sera pas élu en 2027 ?

J'en donnerai deux : Tout d'abord, sachons nous prémunir des abus de pouvoir : quand ce n'est pas César qui tente de remodeler l'Eglise pour mieux se l'inféoder (pensez à « l'Eglise patriotique de Chine »), il peut arriver que ce soit des clercs qui utilisent leur autorité sur leurs ouailles pour exercer une influence politique. Ceci deviendrait carrément abusif si par exemple, l'abbé Untel vous disait pour qui voter. En général, une telle consigne n'oblige en rien votre conscience, car le choix d'un candidat concerne au premier chef la gestion du temporel. Evidemment, c'est un peu différent quand le programme de l'un de ces candidats contrevient à ce que le pape Benoît XVI appelait les « principes non négociables » (lois bioéthiques, liberté d'enseignement, etc), ce qui arrive de plus en plus aujourd'hui, au point qu'il devient difficile de voter. Il faut alors choisir le moindre mal. Ensuite, justement : ne voyons pas des abus de pouvoir partout. Telle question politique ne vous semble pas liée à la morale chrétienne et au salut de votre âme ? Mais êtes-vous bien sûr que polluer sciemment l'environnement ne soit jamais un péché ? Que la manière de traiter des migrants illégaux soit totalement indifférente, du moment qu'il s'agisse de migrants illégaux ?

Mes frères ! Evitons les positions à l'emporte-pièce. Le chrétien est un homme équilibré. Il doit avoir l'esprit de nuance. S'opposer de toutes ses forces à une erreur très répandue ne donne pas la garantie d'être dans la vérité. Aujourd'hui, dans ce match entre Pharisiens et les Hérodiens qui se joue depuis 2000 ans, le score est totalement déséquilibré en faveur des derniers. Ceci n'est pas une raison pour rejoindre le clan des supporters pharisiens.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.